



ACCORD DE COOPERATION TCHAD - CAMEROUN



**PREMIERE SESSION DU COMITE BINATIONAL DE
PLANIFICATION ET D'EXECUTION (CBPE)
DU COMPLEXE BINATIONAL BSB « YAMOUSSA »**

COMMUNIQUE FINAL



Du 11 au 12 Juin 2014, - Garoua/Cameroun



Du 11 au 12 juin 2014, s'est tenue dans la salle de conférence du Motel Plaza de Garoua au Cameroun, la première session du Comité Binational de Planification et d'exécution du Complexe Binational Sena Oura – Bouba Ndjidda (BSB Yamoussa). Organisée par les services de la conservation des deux aires protégées avec l'appui de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) dans le cadre de la mise en œuvre du projet de « Renforcement des Capacités / Sensibilisation des Acteurs des Écosystèmes de Savanes Nord d'Afrique Centrale en Matière de Lutte Anti-braconnage » financé par la CEEAC/UE.

Les assises ont regroupé une trentaine de participants au rang desquels, les services de Conservation du Parc National de Sena Oura et Bouba Ndjidda, les représentants des Délégations régionales de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad, et du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), les sous préfets de Lamé et de Gagala du Tchad, les Représentants des Collectivités locales décentralisées des zones concernées, les représentants des Partenaires au développement, les plates formes de concertation de l'Accord, les Organisations locales ainsi que les opérateurs privés actifs autour du Complexe transfrontalier.

L'objectif global de la première session du CBPE, était de faire l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'accord BSB Yamoussa afin d'en dégager les perspectives opérationnelles.

Plus spécifiquement, il s'est agi de :

- Partager l'Accord de Coopération entre les Gouvernements de la République du Cameroun et de la République du Tchad, relatif à la création et à la gestion concertée du complexe transfrontalier des aires protégées Bouba-Ndjidda et Sena-Oura;
- Faire le point de toutes les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord BSB Yamoussa ;
- Passer en revue les TDR et missions du CBPE comme indiqué dans l'Accord ;
- Mettre en place le Comité Binational de Planification et d'Exécution (CBPE) du complexe ;
- Jeter les bases pour la mise en place des sous commissions/Groupes de travail du CBPE ;
- Définir, planifier et adopter les activités prioritaires à mettre en œuvre.

Placée sous la Présidence du Gouverneur de la région du Nord, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois principales allocutions.

- ***Le mot circonstanciel du représentant de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)***

Dans son mot de circonstance, la Représentante de l'UICN a d'entrée de jeu exprimé sa satisfaction quant à la tenue des assises et avant d'adresser ses vifs remerciements au Gouverneur de et aux services de la conservation des deux aires protégées pour l'organisation des présents travaux de la première session du CPBE. Elle a par la suite, situé l'atelier dans son contexte et précisé que l'UICN est soucieux de la préservation des Aires Protégées et des espèces qu'elles recèlent. Partant des initiatives engagées par la communauté internationale et les pays, elle a rappelé quelques mesures prises par les États et l'UICN. Avant de clore son propos, elle a tenu à remercier la CEEAC et l'UE pour leur appui financier à travers le projet « Renforcement des Capacités / Sensibilisation des Acteurs des Écosystèmes de Savanes Nord d'Afrique Centrale en Matière de Lutte Anti-braconnage » et a enfin invité les partenaires au développement à soutenir le CBPE.

- ***Mot de Bienvenue du représentant de la Délégation Régionale du MINFOF Nord***

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et particulièrement à ceux venus du Tchad, l'orateur a salué la volonté manifeste des uns et des autres de contribuer à la politique de préservation des écosystèmes en général, et ceux des Savanes Nord d'Afrique Centrale en particulier, à travers la mutualisation des efforts de Lutte Anti-Braconnage. Il a encouragé les participants à mettre à profit tous leurs savoirs et expertises pour l'atteinte des résultats de la première session du CPBE.

- **Le discours d'ouverture du Gouverneur de la Région du Nord**

Prenant la parole, le Gouvernement a tout d'abord félicité l'ensemble des participants pour l'initiative prise de tenir cette première session, et s'est dit honoré pour le choix de Garoua pour abriter les travaux. Il a réitéré par la suite l'engagement du Cameroun à œuvrer aux côtés du Tchad pour la préservation du patrimoine des parcs de Sena Oura et Bouba Ndjidda. Il a clos son propos en remerciant les partenaires techniques et financiers qui accompagnent ce processus, et exhorté l'ensemble des participants à travailler efficacement pour l'atteinte des objectifs de la rencontre.

Après l'amendement et adoption de l'agenda, et la présentation des objectifs de la rencontre, un bureau, conforme aux dispositions de l'Accord a été mis en place, constitué ainsi qu'il suit :

- Président/Modérateur : Conservateur du PNB M. Ousmanou MOUSSA
- Rapporteurs : M. MBOLDA (CELDI) et Mohamadou OUMAROU (UICN)

Les travaux se sont articulés autour des points suivants :

- Présentation de l'Accord binational Cameroun et Tchad sus mentionné et état de sa mise en œuvre;
- Présentation des activités des partenaires d'appui : (i) PNB ; (ii) PNSO ; (iii) CELDIE ; (iv) CADPEN ; (v) Projet Sécurisation (Sena Oura) ; (vi) Projets UICN Savane (Sena-Ourra/RAPAC et CEEAC) ;
- avantages de l'exploitation de la faune dans les Zone d'Intérêt Cynégétique (ZIC) : cas des communes riveraines du Parc National de Bouba Ndjidda;
- présentation des Missions et Termes de Référence du CBPE ;
- présentation de l'expérience du Comité Trinationnel de Planification et d'Exécution de la Trinationale de la Sangha ;
- présentation et l'adoption du plan d'action opérationnel du CBPE.

Les différentes exposés ont donné lieu à échanges enrichissants et les points saillants qui ont émergé ont porté sur la nécessité de :

- *Élaborer des textes spécifiques pour le fonctionnement du CBPE. Sur ce point précis, les deux conservateurs concernés sont appelés à jouer leurs rôles respectifs dans chaque pays afin que le Comité puisse fonctionner régulièrement. La feuille de route du Comité intégrant les méthodes de fonctionnement et de financement du Comité doit être adoptée ;*
- *Se rapprocher du MINFOF pour prendre les termes Apprécier les termes de la Convention qui existerait entre la partie camerounaise et le concessionnaire Sud-Africain qui l'autoriserait à effectuer des prélèvements sur les Elans de Derby. Un rapport devra être présenté lors du prochain CBPE ;*
- *Impliquer les populations dans la lutte anti-braconnage afin de susciter leur collaboration et qu'elles deviennent des acteurs de la conservation en dénonçant les braconniers ;*
- *Élaborer des accords spécifiques relatifs au BSB Yamoussa sur :*
 - *les patrouilles mixtes entre les deux aires protégées ;*
 - *la Lutte Anti Braconnage ;*
 - *la libre circulation des acteurs de conservations dans le complexe ;*
 - *le transfert des braconniers*
- *Rendre fonctionnels les autres organes de l'Accord ;*
- *Harmoniser les techniques/méthodes de collecte, d'analyse et de suivi des données écologiques et socio économiques ;*
- *Mettre en place un mécanisme de financement durable ;*
- *Élaborer et adopter de manière participative un manuel de procédures et de gestion pour le fonctionnement des organes de l'Accord ;*
- *Capitaliser l'expérience du PNB sur la gestion des ZIC pour le PNSO.*

Les travaux de la première session du CBPE se sont soldés sur les principaux résultats suivants :

- Adoption du Plan d'action opérationnel du CBPE pour les 6 prochains mois ;

- La liste des membres du CBPE a été adoptée ;
- L'appropriation de l'accord et particulièrement les dispositions relatives aux CBPE par les participants ;
- L'engagement des autorités et élus locaux pour accompagner les missions du CBPE ;
- Le partage des expériences sur la gestion des Zones d'Intérêts Cynégétiques (ZIC) entre le PNB et le PNSO ;
- La capitalisation des expériences du TNS vers BSB Yamoussa.

Au regard de ce qui précède, les principales recommandations suivantes ont été formulées :

Aux Services de la Conservation :

- Solliciter l'appui des partenaires pour la mise en œuvre du plan d'action opérationnel du CBPE ;
- Diffuser auprès des instances décisionnelles les recommandations du CBPE ;
- Faire du lobbying auprès des hautes autorités pour le fonctionnement des organes CBSA, CSTB et CBS de l'Accord ;

Aux hautes Autorités des deux pays :

- Assurer la relocalisation des villages situées à l'intérieur du Parc de Sena Oura pour la protection intégrale dudit Parc (Tchad);
- Faciliter les patrouilles mixtes et le survol aérien de part et d'autre des deux parcs ;
- Financer le fonctionnement des organes de l'accord ;

Aux Partenaires Techniques et Financiers et organisations sous régionales :

- Appuyer la mise en place des autres organes de l'Accord BSB Yamoussa ;
- Appuyer la mise en œuvre du Plan Opérationnel du CBPE

L'atelier s'est achevé par le mot de clôture du représentant du Délégué Régional du Ministère des Forêt et de la Faune du Nord.

Fait à Garoua, le 12 juin 2014

Les participants

Le Conservateur du PNB